

Abilis

La plateforme e-santé qui intègre le DEP et facilite la vie des pharmaciens

Abilis a vu le jour en 2019 sous l'impulsion d'Ofac, la coopérative professionnelle des pharmaciens suisses dont la mission est de proposer aux pharmacies des solutions et des outils innovants, notamment pour les accompagner dans l'ère de la santé digitale.

Avec Abilis, Ofac a la volonté de fournir à l'ensemble de la population une plateforme de santé unique correspondant à ses besoins et aux tendances actuelles en matière de santé digitale.

La communauté de référence nationale Abilis, certifiée par la Confédération, permet l'ouverture d'un dossier électronique du patient (DEP) dans une grande partie des pharmacies partenaires Abilis, soit plus de 400 pharmacies réparties dans toute la Suisse.

Les avantages d'Abilis

En tant que Président de la Société Vaudoise de Pharmacie, je suis ravi de voir qu'Abilis dispose de nombreux avantages pour les pharmacies, dont : Plus d'efficacité et une charge administrative moindre, avec un suivi de la gestion des opérations en pharmacies (vaccinations ou consultations par ex.) plus aisé via l'application digitale dédiée. Une sécurité maximale, avec la possibilité pour les professionnels de la branche de compter sur une solution informatique sécurisée, certifiée et parfaitement confidentielle. Une application smartphone qui permet aux patient-es de gérer eux/elles-mêmes leur DEP et de le présenter à leur médecin.

Interopérabilité croissante avec les communautés

Les tests d'interopérabilité ont été effectués avec succès entre plusieurs communautés. A ce jour, Abilis, qui a été pionnier et a joué un rôle moteur dans ces tests coordonnés et validés par eHealthSuisse/OFSP, est interopérable avec eMedo, la communauté de référence du canton d'Argovie. Très prochainement viendront s'ajouter les deux communautés de référence « Mon Dossier Santé » du canton de Neuchâtel et « eHTI » du canton du Tessin, qui seront également interopérables avec Abilis. Les autres communautés se créeront en principe d'ici la fin de l'année 2023.

Les vaccinations seront les premières données médicales à bénéficier d'une structuration des données dans le DEP. Un nouveau module leur est dédié dans le DEP à compter du quatrième trimestre 2023. Ce carnet de vaccination numérique sera d'emblée intégré à la plateforme Abilis eSanté, utilisée au quotidien comme système primaire pour la documentation des vaccinations administrées en pharmacie. Les nouvelles vaccinations saisies seront alors automatiquement remontées et documentées dans le carnet de vaccination numérique du DEP sans nécessiter de démarche supplémentaire. Une autre bonne nouvelle pour nos pharmaciens!

Christophe Berger
Président de la Société Vaudoise de Pharmacie